

## ANNEXE

# Les références aux TICE dans les programmes de français

### Textes explorés

- Programmes du collège, B.O. spécial n° 6 du 28 août 2008
- Programme de l'enseignement commun de français en classe de seconde générale et technologique et en classe de première des séries générales et programme de l'enseignement de littérature en classe de première littéraire, B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010
- Programme de littérature et société en classe de seconde générale et technologique, B.O. spécial n° 4 du 29 avril 2010
- Programme de français au bac professionnel 3 ans, B.O. spécial n° 2 du 19 février 2009
- Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts, B.O. n° 32 du 28 août 2008
- Travaux personnels encadrés, classe de première des séries générales: mise en œuvre pédagogique à compter de la rentrée 2011, B.O. n° 26 du 30 juin 2011

### Au collège

- **Orthographe**: « L'élève apprend par ailleurs à consulter et à utiliser régulièrement et méthodiquement le dictionnaire, le manuel de grammaire, le guide de conjugaison ou encore à se servir, avec discernement et sans y voir un outil qui le dispenserait de la réflexion, d'un logiciel de correction orthographique adapté. »
- **Lexique**: « L'usage des dictionnaires, sous quelque forme que ce soit, en version imprimée ou numérique, est encouragé par une pratique constante, tant pour aider à la réalisation des activités menées en classe que pour éveiller la curiosité des élèves et susciter leur goût de l'expression juste. »
- **L'expression écrite**: « Toutes les formes d'écriture sont encouragées et valorisées par différents modes de diffusion, notam-

ment ceux qui sont liés aux technologies numériques, dont les apports possibles sont en la matière d'une grande richesse. – 6<sup>e</sup> L'utilisation du traitement de texte, et plus largement des TIC, peut apporter une aide précieuse dans les différentes étapes de la rédaction. – 5<sup>e</sup> Pour favoriser cet apprentissage de l'écriture, le recours au traitement de texte, aux TIC, en relation avec l'enseignement reçu en technologie, se révèle utile. – 3<sup>e</sup> Dans le cadre des travaux d'écriture qu'elles contribuent à faciliter, à diversifier et à enrichir, mais aussi dans la perspective de la validation du B2i, les élèves utilisent les TIC et plus particulièrement le traitement de texte. »

- **Les technologies de l'information et de la communication (TIC)**: « L'enseignement du français au collège prend sa part dans l'apprentissage des TIC: il se saisit de ces outils dans ce qu'ils ont de plus pertinent

pour son propre contenu disciplinaire. Le professeur a recours au traitement de texte, lequel permet une visualisation particulière du texte, modifiant le rapport de l'élève à celui-ci, pour son élaboration, sa construction, sa présentation et sa diffusion.

« Une initiation aux ressources documentaires sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias est recommandée : l'élève apprend à se repérer dans cette immense bibliothèque mondiale, à trier et hiérarchiser des informations, à adopter une attitude critique et responsable vis-à-vis d'elles et à adapter sa lecture au support retenu. »

### Au lycée

#### • *Seconde générale et technologique Première générale – Finalités*

« Connaître la nature et le fonctionnement des médias numériques, et les règles qui en régissent l'usage :

– être capable de rechercher, de recueillir et de traiter l'information, d'en apprécier la pertinence, grâce à une pratique réfléchie de ces outils

– être capable de les utiliser pour produire soi-même de l'information, pour communiquer et argumenter. »

• *Seconde générale et technologique - Activités et exercices* (autour des corpus d'œuvres) : « L'appropriation par les élèves de ces connaissances et de ces capacités suppose que soient mises en place des activités variées permettant une approche vivante des apprentissages. Le professeur vise, dans la conception de son projet et dans sa réalisation pédagogique, à favoriser cet engagement des élèves dans leur travail. Une utilisation pertinente des technologies numériques peut y contribuer. »

• *Seconde générale et technologique - Enseignement d'exploration Littérature et Société – Modalités pédagogiques* : « Permettre aux élèves de réaliser certaines productions et de développer leur créativité (présentations orales, portfolios, recherches documentaires, expositions, reportages, etc.). »

• *Première générale et Première L - Activités* : « Faire des recherches documentaires et en exploiter les résultats. »

• *Seconde et Première – Éducation aux médias* : « Durant toute leur scolarité au lycée, les élèves font un usage régulier d'outils et de supports numériques pour chercher, organiser et produire de l'information ou pour communiquer dans le cadre de leur travail scolaire. Par ailleurs, ils sont encouragés à pratiquer des activités utilisant différents médias (radio, presse écrite, audiovisuel principalement). Cet usage courant ne signifie pas pour autant qu'ils en comprennent les logiques fondamentales ni qu'ils aient une conscience claire des enjeux et des incidences de ces technologies sur leurs modes de penser et d'agir. Il est donc nécessaire de leur faire acquérir une distance et une réflexion critique suffisantes pour que se mette en place une pratique éclairée de ces différents supports, en leur montrant ce qu'ils impliquent du point de vue de l'accès aux connaissances, de la réception des textes et des discours, de l'utilisation et de l'invention des langages, comme du point de vue des comportements et des modes de relations sociales qu'ils engendrent.

« Le professeur de lettres a un rôle majeur à jouer pour faire acquérir cette compétence aux élèves. Son objectif est de développer leur autonomie afin de les aider à se servir librement et de manière responsable des médias modernes, comme supports de pratiques citoyennes mais aussi créatives. En français, l'accent sera mis sur les questions d'énonciation (comprendre les procédures à l'œuvre dans différents types de textes, de discours et de dispositifs médiatiques, en lien avec leurs conditions de production et de diffusion) et d'interprétation (comprendre comment se construit et se valide une interprétation).

« Pour faire acquérir par les élèves cette compétence en matière de culture de l'information et des médias, une collaboration du professeur de lettres avec le professeur

documentaliste est vivement recommandée. »

• **Baccalauréat professionnel 3 ans – TIC :** « L'enseignement du français prend sa part dans l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il se saisit de ces outils dans ce qu'ils ont de plus pertinent pour son propre contenu disciplinaire : traitement de texte (élaboration, amélioration, présentation, diffusion d'une production écrite), recherche documentaire (sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias). L'enseignement du français concourt à la formation des capacités et des attitudes nécessaires dans l'univers des TIC : se repérer dans les ressources, tirer, hiérarchiser les informations, adopter une attitude critique et responsable vis-à-vis d'elles, adapter sa lecture au support retenu. »

**Attitudes :** « Utiliser l'Internet et les multimédias. »

**Capacité :** « Traiter et analyser l'information : repérage, sélection, reformulation, hiérarchisation, analyse de la valeur. »

### TPE (Première générale)

• **Caractéristiques :** « Développer des capacités d'autonomie et d'initiative dans la recherche et l'exploitation de documents. »

• **Déroulement :** « La deuxième phase est centrée sur la recherche documentaire ; la troisième phase conduit à réaliser une production (dossier, maquettes, poèmes, une de journal, expérience scientifique, vidéo-gramme, affiche, représentation théâtrale, pages internet, exposition, etc.). »

### Histoire des arts

• **Les six grands domaines artistiques - Les « arts du visuel » :** « Arts numériques. Pocket films. Jeux vidéo, etc. »

• **Suivi :** « À chacun des trois niveaux (École, Collège, Lycée), l'élève garde mémoire de son parcours dans un "cahier personnel d'histoire des arts". À cette occasion, il met en œuvre ses compétences dans le domaine des TICE, utilise diverses technologies numériques et consulte les nombreux sites consacrés aux arts. »

